

# Le MRP vous parle!

20  
Nouvelle série N°  
Décembre 1985  
ISSN 0753 - 8707

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 21, rue Saint-Augustin PARIS 2e — Téléphone : 42.96.02.20 Prix : 5 F.

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

## l'impératif démocratique

René MONORY  
Sénateur de la Vienne  
ancien ministre

La crise que nous traversons aujourd'hui n'est pas seulement une crise économique et sociale. C'est aussi, dans une large mesure, une crise morale et

politique, une crise de notre démocratie. Les socialistes sont arrivés au pouvoir en promettant une «nouvelle citoyenneté». Le citoyen devait conquérir, dans tous les domaines, de nouvelles libertés et renforcer partout son pouvoir de décider. Les temps ont bien changé ! Les socialistes n'ont plus aujourd'hui qu'une priorité : sauver tout ce qu'ils peuvent des positions de pouvoir conquises en 1981 et que la sanction des citoyens menace de leur retirer. Dès lors, le citoyen, voilà l'ennemi ! Risque-t-il d'élire une majorité claire à l'Assemblée nationale ? On supprime le système majoritaire ! Risque-t-il de désavouer un président dont l'échec est patent et dont la majorité a volé en éclats ? On répond que le président est élu pour sept ans et qu'il n'est pas question qu'il cède devant la censure des citoyens. Pauvres citoyens ! Pauvre démocratie !

On pouvait peut-être s'interroger hier, dans l'abstrait, sur les avantages théoriques de la proportionnelle. Mais le peu d'expérience que nous commençons à en avoir aujourd'hui suffit pour se rendre compte que c'est un véritable venin que les socialistes ont inoculé à la démocratie française

Tout montre d'abord que ce système électoral met pratiquement les électeurs

hors jeu. Ce n'est plus eux, mais les partis, qui décident en fait qui sera élu. L'essentiel de la campagne électorale ne se déroule pas au grand jour, sur la place publique, mais dans les coulisses, à l'intérieur de chaque parti. Le débat électoral se réduit à des manoeuvres d'appareil, de sombres luttes de clans ou des querelles de personnes. La démocratie fait place à la «partitocratie». Où est la moralisation promise ? Comment l'électeur ne serait-il pas écoeuré par cet étalage de combines et d'appétits ? La proportionnelle est peut-être une machine à sauver des socialistes, ce n'est pas un instrument de la démocratie.

La représentation proportionnelle est, en outre, une redoutable machine à diviser. Puisqu'il n'est plus nécessaire de s'allier pour vaincre, chaque fraction est portée à exalter ses différences plutôt qu'à cultiver des solidarités. C'est à tous les niveaux le règne du chacun pour soi. On voit l'effet de ce poison sur l'opposition : non seulement entre le R.P.R. et U.D.F. qui présenteront beaucoup moins de listes d'union qu'on aurait pu le souhaiter, mais aussi au sein de l'U.D.F. dont l'unité paraît menacée.

(suite page 2)

### SOMMAIRE

- Page 1 : *L'impératif démocratique*
- Page 2 : *Provocation*
- Page 3 : *Regards sur les futures élections*
- Page 4 : *Colloque national du 13 octobre 1985 : Ethique de la procréation*
- Page 5 : *Élément pour une politique de la famille*
- Page 6 : *Deux poids et deux mesures. Reagan - Gorbatchev : La soit-disant «Détente»*
- Page 7 : *Prendre de la hauteur*
- Page 8 : *Robert Schuman, la jeunesse et les débuts politiques d'un grand Européen*
- Page 9 : *«Encore un effort, Monsieur le Président»*
- Page 10 : *Fabius disqualifié*
- Page 11 : *«Libérez les prix, la guerre est finie»*
- Page 12 : *Le révélateur*

# L'IMPERATIF DEMOCRATIQUE

(suite de la page 1)

## Une majorité pour demain

Pour lutter contre les effets pervers de la proportionnelle et redonner aux électeurs le plein exercice de leur responsabilité, il faut dire clairement quelle majorité nous entendons former demain.

Avant d'évoquer la composition de cette majorité, je dirai d'abord qu'il doit s'agir d'une majorité résolument décidée à préparer l'avenir plutôt qu'à régler les comptes du passé. Cette majorité doit engager le pays dans une voie nouvelle. Elle ne doit donc pas être une majorité de revanche ou de restauration. Ceux qui redoutent le retour pur et simple à la situation existant avant 1981, doivent être rassurés : Nous avons aujourd'hui assez de recul pour comprendre les erreurs que nous avons pu commettre et discerner les pièges dans lesquels il ne faudra pas retomber. Nous aurons trop besoin de mobiliser tous les hommes de bonne volonté pour entretenir les divisions par des mesures d'épuration ou de chasse aux sorcières. Nous ne viendrons pas instruire le procès de ceux qui nous auront précédés mais réorienter la marche du pays vers les voies de l'avenir.

Comme ces voies sont pour nous celles de la liberté et de la responsabilité, nous n'envisageons pas de gouverner avec ceux qui ne partagent pas fondamentalement ces valeurs. Au premier rang desquels figurent l'extrême-droite et l'extrême-gauche. Je considère, naturellement, les membres du Front national et du parti communiste comme des Français à part entière et non comme des pestiférés. S'il leur arrive de penser comme moi sur tel ou tel point, ou même de voter comme moi au Parlement ou dans des assemblées locales, je ne m'en offusque pas; je me réjouis plutôt de les voir adopter des positions que je juge raisonnables. Mais ce n'est pas parce que je ne mets pas les extrêmes au ban de la communauté nationale que je voudrais les voir au banc du gouvernement ! Trop

de choses fondamentales nous séparent, sur le plan des droits de l'Homme et de la démocratie, pour que je puisse envisager de participer avec eux à une majorité de gouvernement.

La question se pose en termes différents pour les socialistes qui partagent pour l'essentiel les mêmes conceptions de la démocratie que les libéraux. A la question «pourriez-vous gouverner demain avec les socialistes ?», je réponds pourtant sans ambages : «pas avec les socialistes tels qu'ils sont aujourd'hui». Les socialistes ont commencé à changer depuis 1982-1983 : il serait absurde de le nier. Le récent congrès de Toulouse a même semblé faire un pas dans la direction «social-démocrate». Mais ces changements sont insuffisants : le socialisme français a manifestement du mal à abandonner les grands mythes sur lesquels il vit depuis quinze ans, comme le rôle des nationalisations par exemple. Tant qu'il n'aura pas fait complètement cette révolution culturelle, il ne me paraîtra pas possible de gouverner avec lui. J'ajouterais que je le regrette car je suis persuadé qu'une grande coalition des libéraux et des sociaux-démocrates dépouillés de leurs archaïsmes serait à terme la meilleure solution pour rassembler le pays autour d'une politique de rénovation.

En attendant cette mutation, l'U.D.F et le R.P.R. ne peuvent envisager d'autre solution que de présenter seuls au pays la majorité claire et cohérente qui les rassemble dès aujourd'hui autour des choix du redressement. Cette majorité restera ouverte sans compromission à tous ceux qui voudront se joindre à son action.

René MONORY

(Publié dans «*Démocratie Moderne*»)

## PROVOCATION

Des parlementaires français ont été agressés en Nouvelle Calédonie. Des pierres ont été lancées sur leur voiture.

Vous pensez sans doute que le Premier Ministre a condamné de tels actes. Eh bien pas du tout. Ce sont les parlementaires qui ont subi ses reproches. Ils n'auraient pas dû se trouver là. Selon ses propres termes, leur présence était une provocation. Il aurait pu ajouter que les parlementaires doivent aller là où reçoit des fleurs, mais pas là où on reçoit des pierres.

Nos lecteurs ne seront pas surpris que nous ayons une autre conception du rôle des parlementaires, qui doivent aller partout, puisqu'ils sont les élus de la Nation et spécialement là où il y a des difficultés.

Le plus cocasse de l'histoire est que parmi ces parlementaires se trouvait Mr. Jacques Médecin, député-maire de Nice. Or Nice est devenue française en 1860 et la Nouvelle Calédonie en 1858.

Puisque Mr. Médecin ne devrait pas aller dans un village de Nouvelle Calédonie où se trouvent des gens hostiles à la France, devrait-il s'abstenir aussi d'aller dans un village du pays nicois où se trouveraient des gens mécontents du rattachement à la France ? Il serait intéressant de connaître l'opinion du Premier Ministre sur ce point.

Nous avons déjà dit dans ce bulletin qu'en Nouvelle Calédonie on était en «absurdie». Hélas ce jugement reste justifié.

## AMIS DÉCÉDÉS

Mme BURLOT  
André CHAMPENOIS (Boulogne sur Seine)  
Bernard LEGER (Neuilly-sur-Seine)  
Lucien MASQUELIER (Le Perreux sur Marne)  
Georges MASSAT (Paris)  
Mme Georges MERCIER (Paris)

# REGARDS SUR LES FUTURES ÉLECTIONS

Yves CORNILLEAU

Dans sa dernière conférence de presse le Président de la République a défendu, assez brièvement, il faut le dire, ce qu'il appelle son bilan. Mais il n'a pas insisté, réservant une grande partie de son temps à la trop fameuse «5ème chaîne» de télévision. Il est vrai qu'au regard même des partisans du socialisme ce dit bilan est fort léger. Pour l'opposition nationale, il serait, sinon nul, du moins catastrophique. Voulant tout mener de front et ignorant, semble-t-il, la règle d'or des trois unités, d'action, de lieu et de temps, Monsieur MITTERAND a donné l'impression de toucher à tout, mais de ne rien mener à son terme. Certes, sur les quelque cent dix à cent vingt propositions de son programme électoral, près de quatre vingts à quatre vingts dix, selon ses propres termes, ont été réalisées. Mais ce ne sont que des propositions mineures, telles la 5ème semaine de congés annuels ou les 39 heures de présence au bureau ou à l'atelier. Les propositions de fond n'ont pas été abordées ou si elles l'ont été elles ont avorté, comme la proposition de création d'un grand service public unifié en matière d'éducation. Pour le reste, mieux vaut jeter un voile pudique et accuser le manque de temps ou la malignité des hommes. Tout compte fait, le président a préféré ne pas ouvrir un dossier fort mince, exception faite dans les domaines de l'impôt et des prélèvements en tous genres qui accablent les personnes et les entreprises, sous le couvert de solidarité et d'égalité sociales.

Le problème du chômage qui n'était dû, paraît-il, qu'à la mauvaise volonté des gouvernants précédents et des patrons désireux de se procurer de la main-d'oeuvre à bas prix, n'a été en rien résolu. Le recrutement de 100.000 fonctionnaires supplémentaires, celui de quelque 200.000 T.U.C., la formation professionnelle accélérée, etc ... ont été des cautères sur une jambe de bois. Cette question ne peut être résolue que par une politique énergique qui rende peu à peu au pays son indépendance économique,

sans laquelle il ne peut y avoir de progrès social. Mais c'eût été abolir le monopole de l'E.D.F., dernier bastion de la C.G.T., et se priver de ressources importantes nées des impôts indirects sur le pétrole importé. Le gouvernement a préféré se contenter de battre l'estrade. Pouvait-il, d'ailleurs, faire autrement, à partir du moment où des ministres communistes — cégétistes siégeaient en son sein ? Chacun sait que personne ne scie de gaieté de coeur la branche sur laquelle il est assis. Comme les médias se gardent bien d'intervenir, l'opinion étant partie prenante de la manne distribuée, cette affaire capitale a été escamotée.

Comme le furent les problèmes de l'Europe qui ne peut progresser, pour sa part, que par la mise en route d'une monnaie européenne commune et la construction d'une défense européenne réelle grâce à l'adoption du concept de «dissuasion nucléaire sur les avants». La liste pourrait être allongée et les sujets ne manquent pas, qu'ils s'appellent terrorisme, sécurité, main-d'oeuvre étrangère, etc ... etc ...

En tout, le président s'est arrêté sur le seuil, comme s'il eût été paralysé dans son action par une force inhibitrice incoercible. Dans le vide ainsi créé et entretenu, s'engouffre l'opposition, mais le programme que celle-ci propose, un programme résolument libéral, répondra-t-il à l'attente des Français ? Il est permis de se poser la question. Les socialistes ont injecté trop d'Etat, l'opposition donnera-t-elle trop peu d'Etat ? A lire les programmes électoraux qui fleurissent aujourd'hui un peu partout, il n'est question que de réduire le rôle de l'Etat à sa plus simple expression. On peut être d'accord avec ces programmes, si ceux-ci vont à l'essentiel et distinguent bien pour chacune des questions traitées l'essentiel de l'accessoire. A les étudier, on est en droit de soulever des points d'interrogation. Les remèdes proposés par les uns et les autres pour faire entrer la «France malade» dans la voie de la convalescence seront-ils

adéquats ? Entre le socialisme d'Etat et le libéralisme échevelé de la loi de l'offre et de la demande, n'y aurait-il pas lieu de promouvoir une troisième voie, faite d'équilibre et de bon sens, donnant aux uns et aux autres la juste part qui revient à chacun. Ce fut le programme de nos anciens : la voie que les démocrates chrétiens, depuis près de deux cents ans, tenant au plus haut point compte des problèmes de leur temps, ont proposé au peuple de France. A la veille des élections, et pour éviter des lendemains qui déchanteront, il semble nécessaire de le rappeler ici.

---

## DECADENCE

La passivité devant les agressions, le refus de porter aide à ceux qui en sont victimes sous nos yeux est un des signes de décadence les plus inquiétants en cette fin du 20ème siècle.

Certes on pourra dire que les lâches ou les indifférents à autrui ont toujours existé, comme ont toujours existé les courageux et ceux qui se dévouent sans compter pour les autres et il en existe aussi aujourd'hui.

Mais on ne peut qu'être indigné de ces témoins qui assistent sans bouger à des brutalités ou à des viols sur la voie publique, dans le métro ou dans les trains.

Sans même parler de charité chrétienne, un minimum de solidarité est nécessaire à toute vie en société.

Si elle disparaissait complètement, il n'y aurait plus de société.

●

COLLOQUE NATIONAL DU 13 OCTOBRE 1985

# éthique de la procréation

A l'heure où les progrès de la science en général et de la médecine en particulier exaltent ou effraient les pauvres humains que nous sommes encore, il a semblé opportun à l'Association des Femmes Démocrates de réfléchir sur les problèmes de la procréation artificielle. A cet effet elle a réuni à Paris un colloque divisé en trois ateliers : procréation — atelier juridique — éthique. Ce dernier a été le plus fréquenté, sans doute parce qu'il correspondait le mieux à nos pensées et à notre aspiration chrétienne. L'après-midi a été essentiellement consacrée à la synthèse des rapports des trois commissions, tirée par le Professeur DAUSSET, Prix Nobel de Médecine.

Si ces manipulations génétiques sont encore relativement peu utilisées, rien ne dit qu'elles ne risquent pas de s'étendre. Et il ne s'agit pas de prendre en compte un pourcentage quelque minime qu'il soit, mais un principe contre lequel nous devons nous élever, s'il devait rester du seul domaine de la science. L'enfant à naître n'est pas un produit industriel et commercial, mais un être humain. Il eût été souhaitable que chez les femmes démocrates, de sensibilité chrétienne, l'accent fût mis davantage sur cet aspect de la question.

Il me semble que le texte ci-dessous qui a fait l'objet d'une motion votée à l'unanimité par le Bureau National de la Démocratie chrétienne française fait excellemment le point de la question.

La Démocratie Chrétienne, instruite des récents développements de la génétique et de l'embryologie, s'inquiète des dangers que les nouveaux modes de procréation peuvent faire courir à l'humanité s'ils ne sont pas précédés d'une réflexion morale.

Sans prétendre émettre un jugement sur les personnes qui pratiquent ces modes de procréation, il lui semble qu'un cadre juridique doit être proposé par la Communauté Européenne qui permette d'éviter des débordements pouvant porter atteinte aux

droits et à la dignité de la personne humaine.

Lui paraissent licites les méthodes qui visent à faire advenir à sa pleine fécondité la relation d'un couple, ou à en corriger les erreurs génétiques.

Par contre, elle met en garde contre les dangers pour l'enfant à naître, le couple et la société, des modes de procréation à partir de gamètes extra conjugués, ou de même sexe, ainsi que les méthodes de congélation ou de sélection.

Elle demande d'interdire toute pratique à visée commerciale ou expérimentale qui prenne l'embryon comme un objet sans aucune vision de sa spécificité de devenir humain intégral.

Tout particulièrement, la Démocratie Chrétienne insiste sur la nécessité de préserver l'aspect profondément relationnel de la sexualité et de la procréation humaine, qui ne peut être réduite à une simple fécondation animale, sous peine de profonde aliénation.

Elle demande que soit exigée une surveillance rigoureuse de la compétence et de la pratique des médecins et chercheurs spécialisés en ce domaine, pour éviter le péril d'une déshumanisation de leur art et de la Société.

## CONTRADICTIONS

Il y a beaucoup de socialismes.

Tous ne sont pas aussi féroces que le socialisme soviétique.

Mais tous sont contraignants : c'est dans la nature du socialisme.

Chose étrange, bien que «Rousseauiste», c'est-à-dire croyant que l'homme est bon et que c'est la société qui le corrompt, le socialisme ne fait pas confiance à l'homme, il lui impose sous de multiples formes la tutelle et les contraintes de l'Etat.

# éléments pour une politique de la famille

Gisèle FAVRE  
Conseiller de Paris

La baisse du nombre des mariages et des naissances est durement soulignée par les statistiques — (l'indice de nuptialité en 1984 n'a été que de 60% de ce que pourrait être un indice normal. Quant au taux de fécondité qui était de 2,9 en 1964, il est tombé à 1,8 en 1982, alors que le taux de 2,1 enfant par mariage serait indispensable pour assurer le remplacement des générations françaises) —

Démographes, sociologues, économistes cherchent à définir les causes de cet état de fait, mais leurs conclusions décrochent parfois des réalités vécues — (cette situation relève, sans doute, d'un certain nombre de données plus ou moins irréversibles) —

1 — Les femmes aujourd'hui sont maîtresses de leur fécondité. Elles n'ont que les enfants qu'elles désirent et quand elles le veulent ... dans le mariage ou hors mariage. Elles sont rarement dans la situation d'avoir plus de deux enfants. Cela est irréversible en ce qui concerne le contrôle des naissances qui constitue un progrès. Cela l'est moins en ce qui concerne l'avortement qui pourrait être, sinon entièrement supprimé, du moins réservé aux situations d'extrêmes détresses et dont le remboursement systématique par la Sécurité Sociale représente un véritable scandale.

2 — Depuis 1975, le nombre des ménages où les deux conjoints travaillent à l'extérieur a considérablement augmenté, ce qui a pour effet de limiter la taille des familles. Cela n'est pas absolument irréversible dans la mesure où un certain nombre de femmes ne travaillent que par nécessité absolue en raison de l'insuffisance du seul salaire de leur mari, de la précarité de son emploi, ou du prix exagéré du logement.

3 — La publicité, les médias ont développé une certaine image du bonheur qui serait l'acquisition du plus grand nombre de biens de consommation, le développement du confort, les loisirs et les voyages aux dépens des notions de travail, de famille, ou des valeurs d'engagement, de dévouement ou d'amour.

4 — Enfin, et cela n'est jamais assez souligné, la mère au foyer est dévalorisée :

— par le langage féministe qui la considère comme une oisive;

— par le langage économique qui la range parmi les « inactifs ».

Ce qui est parfaitement absurde si l'on veut bien songer que les enfants sont les consommateurs de demain, grâce auxquels l'économie pourra se développer et que ce sont eux qui paieront les retraites de leurs aînés.

Ou bien la femme ne travaille pas et peut en restant au foyer avoir plusieurs enfants, mais alors elle n'a pas d'argent et ne se sent pas considérée — ou bien, elle travaille et, si elle a plusieurs enfants, elle mène une vie très difficile.

Il est tout à fait inacceptable que les familles nombreuses se trouvent en France dans une situation aussi défavorisée par rapport à celle des célibataires ou des ménages sans enfants.

C'est pourquoi (comme le souligne « Faits et Arguments » dans son numéro d'octobre) « bien que cela ne puisse tenir lieu de panacée en matière de politique familiale, l'aide financière aux familles est le support indispensable d'une politique vraiment nataliste ».

Le C.D.S. propose des mesures familiales concrètes :

Compte tenu d'une idée préalable : Que la politique familiale soit totalement distincte d'une politique de réduction des

inégalités et d'une politique d'assistance. Elle doit se situer sur un autre plan et avoir une autre envergure.

Créer une prestation familiale unique, le « revenu familial », versée dès le premier enfant et modulée en fonction de leur nombre, de leur âge et de l'activité du conjoint. Prestation revalorisée chaque année en fonction de l'évolution des prix en vertu d'un engagement solennel du Gouvernement. Recréer une aide spécifique à la venue du 3ème enfant.

Abandonner progressivement les prestations accordées sous conditions de ressources et supprimer le plafonnement du quotient familial, étant entendu que les prestations familiales seront intégrées dans l'assiette de l'impôt sur le revenu. Supprimer les distorsions fiscales qui pénalisent le mariage. Assurer aux mères de famille qui s'arrêtent temporairement de travailler pour élever leurs enfants la plénitude de leurs droits à la retraite.

Tout cela devra être complété d'un travail sur les mentalités, pour permettre aux familles d'exister et de se développer dans la société d'aujourd'hui, compte tenu de l'évolution de la vie, des progrès sociaux et de l'émancipation nécessaire de la femme.

**AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS AVEC**

**SOLIDARNOŚĆ**

# deux poids et deux mesures

Jean COVILLE

Nous pourrions utiliser cette rubrique dans chacun de nos numéros et nous l'avons déjà fait dans plusieurs, tant pour des problèmes intérieurs qu'extérieurs.

A propos de la Palestine, nous avons déjà souligné à quel point est pratiquée, d'un certain côté, «la pitié sélective» : cris d'horreur si certains morts peuvent être imputés aux israéliens ou aux chrétiens, mais silence si d'autres morts sont le fait des musulmans.

Cette tactique fait également partie de la guerre psychologique menée contre l'Occident par l'Union Soviétique, qui trouve dans certains pays occidentaux, dont le nôtre, des oreilles complaisantes.

Remarquez comme en dénonce chez nous, très officiellement, des dictatures «de droite», comme celle du Général Pinochet au Chili ou du Président Marcos aux Philippines : dictatures qui méritent assurément les sévères critiques qui leur sont adressées.

Mais, du côté du pouvoir actuel, entend-on les mêmes critiques à l'égard des dictatures «de gauche» qui sévissent à Cuba, en Angola, en Ethiopie, en Pologne ou en Union Soviétique ? Nullement.

Un exemple particulièrement choquant de cette différence de traitement vient d'être fourni à propos de l'Afrique du Sud.

L'apartheid existant dans ce pays est un système tout à fait détestable, que nous devons dénoncer avec force dans un bulletin comme le nôtre.

Mais qu'avons-nous vu de la part de notre gouvernement : une violente offensive contre le gouvernement sud-africain qui, précisément, avec un certain courage, s'applique à modifier le comportement de ses citoyens de race blanche et à atténuer certaines des dispositions les plus choquantes de l'apartheid. Cette offensive s'est traduite, non seulement par des condamnations verbales, du genre de celles prononcées à l'encontre des pays bolchévisés, mais par des sanctions économiques et même par le rappel de notre ambassadeur.

Dans le même temps a-t-on vu une atténuation quelconque de la répression

des droits de l'homme en Union Soviétique et dans les autres pays communistes ? En aucune façon. On connaît les très graves atteintes qu'ils subissent, y compris sur le plan du racisme, notamment à l'égard des juifs, des baltes et des ukrainiens.

Tout dernièrement on a appris la mort, c'est-à-dire l'assassinat dans une prison roumaine d'un ingénieur, dont le «crime» avait été de tenir un journal intime !

Annonce-t-on des sanctions contre de tels pays ? Va-t-on rappeler nos ambassadeurs dans les pays communistes ?

Il n'en est pas question. Tout au contraire. M. GORBATCHEV, nouveau tsar rouge, vient d'être reçu solennellement à Paris.

Comme chacun peut le voir, il y a bien deux poids et deux mesures.

Et pour que ce soit encore plus voyant, le premier ministre en personne s'est déplacé pour manifester devant l'ambassade d'Afrique du Sud le jour de l'exécution d'un sud-africain noir, qui avait assassiné un policier — non pas blanc, mais noir comme lui-même, c'est-à-dire qui s'était rendu coupable d'un crime pour lequel de très nombreux français réclament le rétablissement de la peine de mort.

Croyez-vous que le même premier ministre s'était déplacé pour manifester devant l'ambassade de Pologne quant fut connu l'assassinat en prison du père Popielusko ? Personne n'en a entendu parler et pourtant celui-ci n'avait commis aucun crime, bien au contraire, c'était un homme de paix, qui réclamait seulement le rétablissement des droits de l'homme en Pologne, ce qui, il est vrai, est le pire des crimes dans un pays communiste.

On vient encore de le constater pour l'ingénieur roumain, à propos duquel on peut être assuré que le premier ministre n'ira pas manifester devant l'ambassade de Roumanie.

Deux poids et deux mesures : nous devons lutter de toutes nos forces contre cette déshonorante attitude.

REAGAN — GORBATCHEV

LA SOIT-DISANT

«DETENTE»

De même que le beaujolais nouveau coule dans nos verres, le Pissar nouveau se manifeste. Samuel Pissar est cet étrange avocat international persuadé que l'U.R.S.S. va se libéraliser et abandonner son objectif de conquête de l'Univers. L'arrivée au pouvoir d'un nouvel apparatchik lui est une occasion de conseiller à nouveau aux Occidentaux de lui faire confiance, comme il l'avait déjà conseillé pour ses prédécesseurs, qui cependant n'adouciront aucunement la férocité de leur régime et ne diminueront nullement leur appétit de conquête.

Le passé ne témoigne donc pas pour l'avenir.

Notre devoir et notre intérêt sont assurément d'être du côté des victimes.

Nous pouvons parler avec M. Gorbatchev, mais pour lui faire savoir que nous ne renoncerons jamais à aider ceux qui subissent l'oppression communiste, par les armes là où des révoltes ont éclaté dans l'Empire du Goulag, par des pressions économiques ailleurs.

Si M. Gorbatchev, sensible à de telles pressions, en venait à libéraliser quelque peu le régime communiste et à renoncer à certaines conquêtes de l'Union Soviétique, cet immense événement permettrait d'entrevoir les mirages de M. Samuel Pissar, mais certainement pas par les moyens pacifiques qu'il préconise.

«LES COLOMBES ROUGES»

par Suzanne LABIN

(édité par Dominique Martin-Morin)

Comme dans ses livres précédents, Madame Labin poursuit ses mises en garde contre la puissance qui veut la destruction de la civilisation occidentale : l'Union Soviétique.

On ne le dira jamais assez : c'est le plus grand danger qui nous menace .

# PRENDRE DE LA HAUTEUR

Jacques BARROT  
député de la Haute Loire  
Secrétaire Général du C.D.S.

Pour assurer son succès et pour sortir définitivement du socialisme, l'opposition doit surmonter d'abord le handicap d'un scrutin destiné à la parcelliser. Elle doit aussi éviter la tentation des promesses tous azimuts. Enfin, elle ne doit pas tomber dans le piège que lui tendra la majorité comme certains milieux de l'extrême-droite : Celui de débats théoriques où l'idéologie reviendra au galop avec ses surenchères, ses invectives et ses exclusives. Ce serait le meilleur moyen de fournir aux socialistes l'occasion d'échapper à leurs responsabilités et de se faire à nouveau donneurs de leçons. Ce serait le risque de tomber dans le jeu de l'extrême-droite, de faire subir à la France de nouvelles blessures qui mettraient beaucoup de temps à se cicatriser... Raymond Barre a eu le mérite, là aussi, de mettre en garde. Il l'a fait en demandant d'autres manières de débattre du problème de l'immigration. C'est aussi notre point de vue.

La présence de nombreux immigrés dans une société française en proie au chômage pose question. Il est raisonnable de s'interroger sur les moyens d'arrêter efficacement toute immigration nouvelle, de rendre plus efficiente la politique d'incitation au retour. Mais, il n'est pas du tout raisonnable d'imaginer que l'on pourrait traiter de manière discriminatoire des travailleurs et des familles qui paient les mêmes cotisations que les salariés français à une sécurité sociale au service de tous ses assurés. Peut-on priver des familles, des enfants et des adolescents élevés en France des aides dont bénéficient leurs camarades d'école ? Ce serait se mettre en contradiction avec les principes les plus fondamentaux de notre démocratie; pire encore, ce serait attiser des sentiments de frustration et nourrir des inimitiés profondes et durables au sein de la nouvelle génération.

Le problème des immigrés ne peut

pas être laissé à la seule mauvaise humeur des uns et à quelques élans de générosité des autres. Il exige de prendre de la hauteur par une approche méthodique fondée sur une connaissance approfondie des réalités (à laquelle Bernard Stasi notamment a apporté une contribution intéressante). Il requiert d'abord une clarification juridique du statut des étrangers vivant en France : les uns devront choisir clairement notre nationalité avec ses droits et ses devoirs, d'autres se préparer au retour, enfin certains pourront bénéficier d'un statut particulier pour la période pendant laquelle ils souhaitent vivre en France. Cette mise au clair, progressivement réalisée, entraînera des mesures mises en oeuvre avec fermeté et persévérance. Pourquoi ne pas souligner dès maintenant qu'il faudra aussi une importante contribution financière de la nation, que ce soit pour le logement et l'enseignement de nos nouveaux nationaux, ou à l'inverse pour susciter le départ de ceux qui préfèrent rentrer dans leur pays d'origine. La contribution que nous avons exigée des entreprises, prélevée sur le 1% logement (aujourd'hui mis à contribution pour boucher des trous), valait mieux que de longs discours pour éviter aux travailleurs maghrébins des conditions de vie dangereusement ségréguatives.

Il reste, il est vrai, un problème de fond : celui de la rencontre de deux cultures, je dirai de deux systèmes de valeurs, le judéo-christianisme et l'islam. En ce sens, la venue de voisins portugais ou même africains chrétiens ne nous interpellait pas de la même manière. L'islam, traversé aujourd'hui par le fondamentalisme, a tendance à cultiver un exclusivisme qui peut rendre plus difficile le dialogue. Raison de plus pour ne pas y renoncer. Mais raison aussi de ne pas improviser des réponses prématurées ou simplistes. Il peut sans doute y avoir enrichissement mutuel entre l'islam et le christianisme, mais il exige

d'abord une acceptation mutuelle. Le judéo-christianisme a montré sa merveilleuse capacité à s'ouvrir, à s'élargir, mais il ne saurait se couper de ses racines spirituelles les plus profondes, celles-là même qui ont fondé nos démocraties sur l'attachement au respect de la personne humaine. Avant de faire une réponse abrupte à l'inopportune question de savoir si un homme venu du Maghreb pourrait gouverner la France du moment qu'il aurait acquis la nationalité française, il faut sur un sujet aussi difficile accepter la perspective d'un long cheminement. Une telle démarche aussi fondamentale ne mènerait nulle part si elle devait être enfiévrée par la politique politicienne.

(Publié dans «*Démocratie Moderne*»)

## NUANCES

Il y a capital et capital : selon les marxistes celui qui est pris dans votre poche par l'impôt et qui devient un capital public est un capital «pur», mais celui qui reste dans votre poche et qui est donc un capital privé est un capital «impur» et celui qui le possède est un suspect.

Bien entendu les communistes ne l'expriment pas sous cette forme de peur du ridicule, mais toutes leurs déclarations et tous leurs actes s'inspirent de cette «doctrine».

On comprend mieux pourquoi dans les pays communistes les gens ont si peu envie de travailler et pourquoi des régions très riches deviennent pauvres. C'est le cas de la Pologne, de l'Ukraine et du delta du Mékong, qui exportait autrefois à grand bénéfice le surplus de très abondantes récoltes et nourrit maintenant si mal sa population qu'elle cherche à s'enfuir sur de petits bateaux.

# ROBERT SCHUMAN, LA JEUNESSE

## ET LES DEBUTS POLITIQUES D'UN GRAND EUROPEEN

Christian PENNERA  
Editions Pierron-Sarreguemines  
326 pages

Le sous-titre pourrait être «comment on devient militant, puis promoteur de l'Europe Communautaire».

Né à Luxembourg en 1886, ce fils de parents lorrains est alors citoyen allemand puisque depuis 1870, sa province natale fait partie du «Reich» de Guillaume. Il mourra le 4 Septembre 1963 à Scy-Chazelles dans la banlieue messine : 77 ans de vie brillante, solide, d'un citoyen d'Europe modeste et effacé.

Ce livre n'en retrace qu'une partie, puisqu'il s'arrête au début du 2ème mandat de député français de Robert Schuman, en Mai 1924. C'est une thèse d'histoire du 3ème cycle, avec toutes les caractéristiques et les servitudes que comporte ce genre d'ouvrage. Il va de soi qu'il ne saurait avoir les caractéristiques d'une biographie à la Troyat ou à la Gaxotte.

L'auteur a puisé à toutes les sources d'archives, locales et nationales, auxquelles son bilinguisme lui a donné accès. Il n'a pas négligé de se renseigner auprès de ceux qui ont connu son personnage. C'est ainsi qu'il a interviewé à son sujet Alfred Coste-Floret, député au Parlement Européen, ami fidèle et disciple du Président Schuman.

Espérons que nous ne resterons pas sur notre faim et que Monsieur Pennera, après nous avoir révélé les années de jeunesse du militant lorrain, nous éclairera sur la plénitude de l'action politique de celui qui fut après 1945 un de nos meilleurs ministres et un excellent Président du Conseil.

Déjà défilent dans cette relation de l'immédiate après-guerre mondiale (la première) ceux qui furent nos phares et qui ne sont plus : Marc Sangnier, évidemment, mais aussi Robert Cornilleau et Auguste Champetier de Ribes, François de Menthon et Edmond Michelet, Ernest Pezet, Germaine Poinso-Chapuis, Gaston Tessier, pour ne citer que ceux-là. En 1944, le pays délivré du totalitarisme nazi, le M.R.P. les rassemble avec d'autres

et tous ensemble ils préservent la France d'un totalitarisme soviétique et la S.F.I.O. d'une mainmise communiste, telle celle imposée dans la partie de l'Allemagne occupée par l'U.R.S.S.

Mais n'anticipons pas.

La période concernée s'arrête en 1924, je le rappelle. Le député mosellan Robert Schuman a fort à faire, avec ses collègues au Parlement à Paris, car il s'agit d'adapter politiquement, juridiquement, sentimentalement, pourrait-on dire, les institutions des provinces recouvrées à la loi française. Les habitudes, les particularismes, la langue qui furent en vigueur pendant plus d'un demi siècle, ne peuvent être détruits à coup de textes législatifs. Le juriste parfait qu'était Robert Schuman a su allier le sens des réalités humaines aux nécessités d'une assimilation qui ne pouvait être que progressive pour être acceptée. Travail difficile, ingrat parfois, qui nous est relaté avec une parfaite technicité et une documentation abondamment signalée.

Mais pour nous, qui avions au M.R.P. un engagement politique basé sur notre foi chrétienne, la partie la plus intéressante du livre est celle qui, traitant du militantisme catholique de Robert Schuman, définit les rôles respectifs de Dieu et de César : «L'Eglise, contrairement à la doctrine libérale, reconnaît à l'Etat le droit et même le devoir d'intervenir dans la vie économique et sociale. L'Eglise n'a cependant pas à définir dans le détail et dans la pratique la mesure de ces interventions des pouvoirs publics. Elle trace une limite qu'elle ne laissera jamais franchir sans protester : la liberté de l'individu et celle de sa famille» (R. Schuman : «Liberté de l'Eglise»).

Mettant cette doctrine en pratique, il va se dévouer inlassablement à deux causes, entre autres : la question scolaire et le régime concordataire.

Inlassablement encore, il participe aux Mouvements de Jeunesse, aux Semaines Sociales où il rencontrera nombre

de ceux qui deviendront ses collègues dans l'action politique de la République rétablie après 1945.

Et, comme on ne prête qu'aux riches, on le créditera de deux mesures dans lesquelles il avait joué un rôle actif, mais dont il n'avait pas pris la tête : la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican et la reconnaissance du syndicat chrétien la C.F.T.C., qui avec ses 200.000 adhérents à l'époque prétendait contester aux 2.000.000 de la C.G.T. le monopole de la représentation ouvrière. (L'avenir a montré le bien-fondé de la fronde et de la foi de ce David : le Goliath actuel vacille sur ses bases, alors que les successeurs de Gaston Tessier, malgré les avatars dus à la dérive gauchiste de la C.F.D.T., poursuivent leur courbe ascendante).

Dans sa vie parlementaire, Robert Schuman se révéla un travailleur acharné, sérieux, cependant modeste, parfois même effacé, mais dont la plume acérée saura répondre avec fermeté et humour malicieux à la mauvaise foi et aux mauvaises querelles dont il fut victime, comme tous les hommes politiques. Bref, c'est un homme de devoir qui vécut sa foi chrétienne dans l'action au service du pays.

«L'enfant est le père de l'homme», a dit le poète anglais William Wordsworth. Le député mosellan Schuman, de 1919 à 1924, est le père du fondateur français de l'Europe unie, mais aussi ne l'oublions pas du solide Ministre des Finances de la IVe République et de l'imperturbable Président du Conseil qui, en fin 1947, tint tête aux braillards grévistes de la C.G.T. et n'accepta de négocier avec eux qu'après la reprise du travail.

Comme le Général de Gaulle aurait eu intérêt à l'avoir aux commandes en Mai 1968 ! Mais depuis 5 ans, il avait rejoint la Maison du Père.

Jeanne AMBROSINI

# «ENCORE UN EFFORT, MONSIEUR

## LE PRESIDENT»

Alain PEYREFITTE

421 pages — Plon

Mon propos va certainement choquer beaucoup de lecteurs, mais pas tous — Tant pis !

A lire, Monsieur Peyrefitte, on aurait presque l'impression que le 10 Mai 1981 fut «la divine surprise» non pas pour le «peuple de gauche», mais pour ceux qui allaient plonger dans cinq ans d'opposition.

Ce livre, contrairement à beaucoup d'autres sur un sujet semblable, ne se contente pas de dire ce que sera l'après 1986. Il décortique un lustre de pouvoir socialiste et explique pourquoi le «socialisme à la française» ( je dirais plutôt «la démocratie populaire») ça n'a pas marché. Chemin faisant, il ne manque pas de suggérer assez discrètement par endroits, car après tout, l'auteur a partagé quelque pouvoir et quelques

### NEUF MAIRES DE LA REGION DU NORD EXPULSES DE LA PREFECTURE

Neuf maires de la région lilloise, qui s'étaient présentés à la préfecture pour obtenir des réponses à des promesses remontant parfois à trois ans, ont été expulsés par la force sur des ordres du ministre de l'intérieur. Un véritable dispositif anti-émeutes a été utilisé. Cent policiers ont investi la préfecture et usé de gaz lacrymogènes. Plusieurs maires ont été frappés.

Or parmi ces dangereux «terroristes» figurait notre ami André Diligent, Sénateur-Maire de Roubaix. «Ainsi, a-t-il dit, le pouvoir a subitement trouvé les forces de l'ordre qui font si cruellement défaut quand il s'agit de lutter contre la délinquance.»

Nous ajoutons, pour notre part, que cette stupéfiante agression contre des élus est une preuve évidente que le gouvernement actuel n'est pas celui de tous les français.

unes des responsabilités d'avant 1981, que les gouvernements Mauroy, avec les communistes et Fabius, sans communistes, n'avaient fait qu'accélérer l'allure de la machine que le précédent septennat avait mise sur les rails. Il donnait même l'impression qu'après 1986 on envisage d'utiliser le frein mais on ne sait pas très bien où il se trouve.

Cette longue lettre «à Monsieur le Président», maintenant que la rose est fanée, finit par nous persuader que de 1945 à 1981, la France a vécu en socialo-dirigisme et que M. Mitterrand n'est là que pour la libérer de ces contraintes. Après tout, ce n'est pas impossible ... à partir de mars 1986, si cohabitent les convertis de fraîche date à l'économie de marché, à la liberté du travail, au profit, à la valeur de l'effort, à l'indépendance de l'enseignement et de la culture, à la lutte contre l'insécurité et le terrorisme, à une solution à la fois nationale et humaine au problème de l'immigration, etc ... etc ... Monsieur Lang se lamentera peut-être de nous voir replonger «dans nos froides ténèbres» et le joueur d'harmonica Malraux accentuerait ses tics s'il était encore parmi nous en voyant le «dégauchissement» de son oeuvre impérisable que furent les maisons de la culture.

Car à force de tourner le dos à l'idéologie jadis triomphante, notre Président de la République risque fort de se retrouver ... aussi à droite qu'il fut dans sa jeunesse. Il ne lui resterait guère «qu'encore un effort». (Mais qu'il n'aille pas trop loin, on serait capable de le garder après 1988 !)

Il fallait que l'expérience fût faite et si Paris et la France valent bien une messe, le pragmatisme et le bon sens valent bien cinq ans d'apprentissage, tant pour la majorité que l'opposition actuelle. On aura appris au moins ce qu'il ne faut plus faire. Espérons que le reste nous sera donné par surcroît.

Jeanne AMBROSINI

## VANDALISME

Depuis Caïn la violence intéressée a toujours existé. Mais aujourd'hui elle s'est accrue vertigineusement dans une société où ont disparu dogmes, morale, culture, «liens sacrés du mariage», civisme et patriotisme.

Quant à la violence gratuite, c'est à dire au «vandalisme», il resurgit du fond des abîmes barbares.

Qu'on ne m'accuse pas de catastrophisme. Ouvrez les yeux pour ne pas être comme ceux dont parle l'Évangile : «ils ont des yeux et ils ne voient pas; ils ont des oreilles et ils n'entendent pas». Je prend très souvent le métro à Paris depuis l'âge de 17 ans. Or jamais, au grand jamais, je n'avais vu comme ces dernières années, les banquettes lacérées, saccagées, inondées d'encre, de peinture, de dessins et d'inscriptions pornographiques.

Au temps de mes études jamais des écoliers n'auraient saccagé une école, comme il arrive maintenant. A Bagnères de Luchon, trois garçons de 10 à 13 ans se sont introduits, un samedi après midi, dans une école maternelle toute neuve. Ils ont barbouillé les murs avec de la peinture, cassé le mobilier, le matériel scolaire, les lits et les jouets des tout-petits. «Pour s'amuser», ont-ils dit aux gendarmes.

Quant aux cabines téléphoniques, elles sont les martyres de choix des vandales. L'an dernier deux cent douze mille actes de vandalisme ont été commis contre nos cent soixante cinq mille cabines téléphoniques. Il a fallu en remplacer trente mille. Au total 320 millions de francs ont été dépensés, pris dans votre poche et dans la mienne.

Deux mille huit cent cinquante vandales appréhendés, sans compter ceux qui courent encore, ont privé le peuple de cette conquête de la démocratie : le téléphone tutélaire qui, jusqu'au fin fond des campagnes, permettait d'appeler le médecin, la sage-femme, le curé, les sapeurs-pompiers et de sauver des vies, des amours ou des biens.

Paul GUTH  
(Le Figaro)

# FABIUS DISQUALIFIÉ

André-François MERCIER  
Député honoraire

Au cours de l'émission télévisée qui l'opposa à Jacques CHIRAC, Laurent FABIUS eut un comportement que beaucoup qualifieraient de médiocre. Ses constantes interruptions et ses arguments sans portée ne furent pas à son avantage.

Mais ses propos devinrent particulièrement inconvenants lorsqu'en fin d'émission, au moment où Jacques Chirac évoquait l'affaire Greenpeace, il tenta de contourner le sujet en affirmant que sous le précédent septennat les « affaires de Broglie et Fontanet n'avaient jamais été élucidées ».

Oser une semblable assimilation, devant des millions de téléspectateurs, est indigne d'un responsable des affaires du pays.

Comment peut-on faire un quelconque rapprochement entre une affaire où le chef de l'Etat et le chef du Gouvernement, au courant de ce qui préparait à Auckland, ont ensuite feint d'ignorer tout ce qu'ils avaient autorisé, et, deux meurtres qui, à des titres différents, n'avaient rien à voir avec des affaires d'Etat et ont atteint deux hommes politiques dans leur vie privée.

Jean de Broglie, victime de ses mauvaises fréquentations, a été assassiné par des voyous que la police a identifiés et emprisonnés.

Laisser supposer que Joseph Fontanet ait été mêlé à une affaire suspecte est proprement ignominieux.

Pendant plusieurs mois, les divers services de police se sont livrés à des enquêtes qui n'ont conduit à aucune piste sérieuse. Il est probable que notre ami a été victime, soit d'une erreur sur la personne, soit de l'action d'un loup isolé qui cherchait une victime à exécuter et qui a abattu la première qui se présentait.

Joseph Fontanet ne trempait dans aucune affaire douteuse. Il avait la conscience pure et la démarche d'un honnête citoyen. Simone Veil, choquée comme nous par les insinuations du premier ministre, a rendu un vibrant hommage à notre ami lors d'une récente émission. Nous joignons notre voix à la sienne pour dire qu'il existe des amalgames inacceptables.

Monsieur Fabius vous n'avez pas le droit de tenir des propos aussi inconséquents à l'égard d'un disparu. Songez à sa femme et à ses enfants, à ses nombreux amis qui ne peuvent tolérer qu'on puisse imaginer qu'une machination louche, couverte par un quelconque secret d'Etat, a été perpétrée autour de la personne de Joseph Fontanet.

Celui qui insinue de semblables propos est disqualifié, fut-il pendant quelque temps encore premier ministre.

## DE LA DIGNITE

C'est important la dignité, quand on a un passé et une histoire.

C'est très bien de dénoncer les atteintes aux droits de l'homme. Mais que faisons-nous pour les défendre ?

Nous analyserons prochainement dans ce bulletin le livre qui vient d'être publié par Jean-François Deniau, sous le titre : « Deux heures après minuit ».

Courageusement, non sans risques, celui-ci a partagé la vie des maquisards qui combattent héroïquement la puissance impérialiste qui sévit en Afghanistan, au Cambodge, en Ethiopie, en Angola et au Nicaragua.

Nous ne ferons pas reculer l'Union Soviétique par des mots. Il faut le savoir.

Nous ne la ferons reculer que par des actes, comme nous l'avons déjà fait dans le passé, notamment en Corée.

Nous avons la chance d'avoir en Afghanistan, au Cambodge, en Ethiopie, en Angola et au Nicaragua des hommes prêts à mourir pour leur liberté. Aidons-les de toutes nos forces : c'est notre intérêt.

Si nous ne le faisons pas, nous serons un jour, au mieux, « finlandisés » et, au pire, « polonisés », ce qui n'est nullement exclu.

## « LE DRAPEAU DE L'EUROPE »

par Robert Bichet

édité par Jacques et Demontrond  
à Besançon

Le drapeau de l'Europe — bannière azurée portant couronne de douze étoiles d'or — flotte depuis 30 ans devant le Palais de l'Europe à Strasbourg. C'est en effet le 8 décembre 1955 qu'il a été définitivement adopté.

Il flotte désormais en Europe devant la plupart des palais officiels et on le voit sur de nombreuses routes à l'entrée des villes jumelées. Il n'y a pas longtemps, pendant la campagne pour les élections du Parlement européen au suffrage universel, on l'a vu sur presque toutes les tribunes électorales.

Qu'est ce que ce drapeau de l'Europe ? Comment est-il né ? C'est ce que raconte Robert Bichet dans une intéressante brochure.

Ancien député à l'Assemblée Nationale française, il a été député à l'Assemblée du Conseil de l'Europe de 1949 à 1959. Vice-Président de cette Assemblée, il présida le « Comité pour un emblème européen ».

Paul-Henri Spaak, président de cette assemblée, disait en parlant du drapeau européen : « c'est une question apparemment simple, mais en réalité extrêmement délicate : le type de problème sur lequel on se casse le nez ! »

Vous le saurez en lisant cette brochure. Pour souscrire écrivez directement à Robert Bichet : 21, avenue Denfert-Rochereau — 25000 BESANÇON.

## « L'UNION FAIT LA FORCE »

C'est l'opinion de René Monory, qui l'a imposée pour les prochaines élections dans son fief de la Vienne, contre l'avis des états-majors parisiens. Mais il va plus loin et se pose en défenseur vigilant de la confédération libéralo-centriste : « je mets en garde, dit-il, ceux de mes amis du C.D.S., du parti radical et du parti républicain qui rêvent à plus d'autonomie. Ils se préparent un avenir groupusculaire. Le C.D.S. et le parti radical veulent-ils prendre modèle sur le P.S.U. ? Le P.R. veut-il devenir le M.R.G. du R.P.R. ? »

Voilà qui mérite d'être médité.

## «LIBEREZ LES PRIX, LA GUERRE EST FINIE»

C'est par cette formule amusante que Mr. Alain Madelin, député d'Ile et Vilaine, rappelle dans le «Figaro-Magazine» que depuis la fin de la guerre, à l'exception d'une brève pause, de 1978 à 1981, provoquée par René Monory, quand il était ministre des finances, la France vit sous le contrôle des prix. Ce régime a été établi par deux ordonnances du 30 juin 1945, qui reprennent pour l'essentiel des textes de loi publiés sous l'occupation allemande par le Gouvernement de Vichy. Ces deux ordonnances confèrent à certains fonctionnaires des pouvoirs exorbitants, autorisant notamment des perquisitions sans mandat, hors de tout contrôle de l'autorité judiciaire. Ces deux ordonnances correspondent à une période de guerre, de pénurie et de marché noir. Les fonctionnaires des finances se comportent comme ces soldats japonais isolés sur leur île, qui ignoraient que la guerre était finie. Il est temps de faire enfin la paix, c'est à dire de libérer les prix.

Le contrôle des prix est à la fois inefficace et nocif. D'une part ce sont les pays qui ignorent la réglementation des prix qui luttent le plus efficacement contre l'inflation et d'autre part la fixation de prix arbitraires rend impossible une bonne gestion des entreprises.

A certaines périodes celles-ci sont empêchées de bénéficier de prix rémunérateurs et sont alors incapables de dégager l'autofinancement nécessaire. L'investissement est freiné, l'endettement progresse, alimentant à son tour l'inflation. Tel fut le cas notamment de la sidérurgie française, qui a été conduite à sa situation actuelle pour n'avoir pu rétablir ses marges lorsque la situation du marché le permettait.

Lorsqu'à d'autres époques, les améliorations de productivité peuvent conduire à une baisse des prix, les entreprises préfèrent pratiquer les hausses de prix maximales autorisées pour rétablir leur marge. Les lois de la concurrence sont ainsi faussées.

En réalité le contrôle des prix repose sur une conception archaïque. L'entrepreneur est en permanence suspecté. S'il vend plus cher que ses concurrents, c'est un profiteur. S'il vend moins cher, on l'accuse de «dumping» et s'il vend au même prix c'est qu'il y a «entente».

Le bureaucrate chargé du contrôle des prix est censé être désintéressé et donc apte à fixer une sorte de «juste prix», en additionnant une certaine marge jugée raisonnable à un prix de revient connu administrativement.

Mais c'est là ne rien connaître au mécanisme des prix. Il n'y a pas de «juste prix». Celui-ci c'est le prix du marché.

La liberté des prix c'est l'adaptation permanente, elle seule permet la baisse des prix.

Un vrai régime de concurrence vaut mieux que tous les contrôles.

Il faut donc abroger sans hésiter les deux ordonnances de 1945.

Il est temps de s'apercevoir que «la guerre est finie».

### DECLARER LA GUERRE A LA MISERE

L'Etat peut le faire s'il s'appuie sur une économie prospère, c'est à dire non étatique.

**Bernard LEGER**

Bernard Léger vient de nous quitter. Il avait 80 ans et avait reçu très tôt, de sa mère qui était «sillonniste», le message de Marc Sangnier.

Docteur en Droit, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques de Paris, expert-comptable, il eut une carrière bien remplie, d'abord à la Préfecture de la Seine, puis à «Electricité de France», qu'il contribua à mettre en place après la deuxième guerre mondiale et ensuite à «Electricité d'Indochine», jusqu'à la fin de la présence française dans ce pays. Il bifurqua alors «dans le privé», d'abord à la société Gaumont et enfin comme directeur de la Caisse Nationale de Retraite des Médecins.

Il s'engagea au M.R.P. dès sa fondation, milita à la section de Neuilly-sur-Seine et fit partie du Comité directeur de la fédération de la Seine.

C'était un homme de valeur et un homme de bien.

A son fils Claude, conseiller municipal de Neuilly, à toute sa famille et à ses nombreux amis, nous adressons nos condoléances très sincères et attristées.

Jean COVILLE

**JOYEUX NOEL**  
**BONNE ANNEE 1986**

# LE REVELATEUR

André MONTEIL  
Ancien Ministre

Au milieu du ronron diplomatique, des échafaudages artificiels de la politique, ou même des lâchetés, certains événements éclatent soudain, qui déchirent le voile des apparences et agissent comme un véritable révélateur de la réalité. Ainsi, des deux faits majeurs qui viennent de secouer l'opinion publique et de déranger de leur confort rassurant les chancelleries occidentales : les représailles israéliennes sur le quartier général de l'O.L.P. à Tunis et l'affaire de l'«Achille Lauro».

Pour notre part, nous approuvons sans réticence et avec jubilation ces coups importants portés au terrorisme palestinien : d'abord l'exploit technique de Tsahal, détruisant avec une précision d'horlogerie, à plus de 2.500 kilomètres de ses bases, les installations que M. Yasser Arafat considérait comme son sanctuaire tunisien et, ensuite, l'interception parfaitement réussie par les avions du «Saratoga» de l'appareil qui transportait vers leur refuge et vers l'impunité les pirates de l'«Achille Lauro», valeureux assassins d'un vieillard paraplégique — juif américain, il est vrai.

Ainsi, le monde civilisé, après tant d'humiliations, de marchandages sans gloire et de capitulations, pouvait constater qu'Israël, une fois encore, et la puissante Amérique, enfin réveillée, réagissaient contre le terrorisme international de la seule manière qui convient : en le châtiant et en le traquant, où qu'il se cache.

Les interventions d'Israël et des Etats-Unis constituent un puissant révélateur et comportent un certain nombre de leçons.

Et d'abord, elles ont permis de mesurer le degré de sincérité et de fermeté des uns et des autres dans le combat contre le terrorisme. Les gouvernements — dont celui de la France — qui n'avaient pas trouvé de mots assez durs pour condamner le raid de Tunis, non seulement se sont gardés d'applaudir à l'action américaine en Méditerranée, mais ils ont laissé entendre qu'en l'occurrence, le

droit international avait été bousculé, que les formes (les fameuses formes !) n'avaient pas été respectées et que, peut-être — oui, peut-être — eût-il mieux valu, en vue d'un jugement, remettre les pirates à M.Arafat, leur chef et leur inspirateur. Dans ce concours d'hypocrite complaisance, sans doute la palme revient-elle à Bettino Craxi, dont les magouilles ont permis de soustraire à la justice Aboul Abbas, l'organisateur de la prise de l'«Achille Lauro».

A ces responsables politiques, si soucieux d'invoquer les formes pour dissimuler leur pusillanimité, il convient de redire que le terrorisme international n'est pas un épiphénomène passager, mais un acte de guerre, le plus redoutable pour la société actuelle peut-être, et que toute faiblesse dans le combat que nous devons mener ensemble contre lui équivaut à une capitulation militaire. Telle est notre première réflexion.

La seconde, c'est que la paix au Proche-Orient ne saurait procéder des illusions et des faux-semblants. Ce que les gouvernements et les diplomates occidentaux reprochent le plus à la fermeté d'Israël et de Washington, c'est d'avoir fait s'écrouler d'un seul coup le fragile édifice de carton-pâte et de bulles de savon que les chancelleries concoctaient depuis des mois, au mépris de toute approche réaliste. Le projet reposait tout entier sur la fiabilité de la carte Arafat, sa sincérité, son autorité et son désir de paix. Elles imaginaient, ces bonnes âmes, une négociation tripartite, Jordanie, O.L.P., Israël où, contre la reconnaissance plus ou moins implicite de son droit à l'existence, Israël se résoudrait à des compromis désastreux, renonçant à tous les gages concrets de sa sécurité, acceptant, en fin de compte, son suicide à terme. Patatras ! voici que le roi Arafat est nu : ou bien il refuse d'endosser la responsabilité des opérations terroristes — mais alors, quelle autorité a-t-il sur ses propres troupes ? — ou bien il en est le véritable inspirateur et, dans ce cas, comment faire confiance à

ce maître du double-jeu ? Et puis, en supposant le problème résolu, quelle serait la valeur d'un accord signé par Arafat, chef vagabond d'une troupe qui s'amenuise de jour en jour, dont la Syrie, la seule force militaire qui compte dans le conflit actuel, a juré la perte ? Après Tunis, après l'«Achille Lauro», il faut donc, avec ou sans la permission de M. Bettino Craxi, souligner le «fiasco» d'une certaine politique arabe.

La troisième leçon à tirer des événements se rapporte plus particulièrement à la politique intérieure. Ceux d'entre nous qui militent dans les associations d'amitié avec Israël n'ont pas à s'en prévaloir pour donner des consignes, en particulier dans une période d'échéance électorale. Mais, inversement, nous demandons aux différents partis politiques de ne pas se prévaloir d'une sympathie, ancienne ou récente, à l'égard d'Israël, pour attirer nos suffrages. Nous les prévenons, les uns et les autres, que nous les jugerons sur la réalité de leur comportement et non sur l'apparence du discours et du geste. Pas plus que nous n'avons apprécié, hier, l'élargissement d'Abou Daoud, un des responsables du massacre des athlètes israéliens aux Jeux de Munich nous n'acceptons qu'aujourd'hui un Premier Ministre français, parlant du raid israélien sur le Q.G. de l'O.L.P., «condamne fermement l'agression» (c'est nous qui soulignons) dont a été victime la Tunisie»

Les électeurs se déterminent en fonction de critères variables parmi lesquels certains sont jugés prioritaires. Si je puis exprimer mon sentiment personnel, je dirai que la fermeté dans la lutte contre le terrorisme, le développement des liens amicaux avec Israël, la cohérence de l'alliance des peuples libres contre toutes les formes d'agressions sont, à mes yeux prioritaires.

(Publié dans «France-Israël Information»)